



# Comité Technique de Réseau – CTR Marine

## Le 2 Juillet 2021

### COMPTE RENDU

Le VAE, GOUTAY DPMM, a présidé le Comité Technique de Réseau Marine qui s'est tenu en présentiel. Pour cette séance, le DPMM était assisté de ses principaux adjoints, du directeur central de la DCSSF, du directeur du SLM central, ainsi que les représentants ou les chefs de divisions RH des EFM Paris, Toulon, Brest et Cherbourg.

L'UNSA Défense était représentée par : Martine AUTUORO, Valérie NOBILI, Jean-François Arnau

#### ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du compte-rendu du CTR Marine du 3 décembre 2020;
2. Point sur le COVID 19 et télétravail;
3. Point Organisation Centrale du MINARM (OCM);
4. Point de situation « Effectifs »;
5. Apprentis
6. Point « Gestion »
7. Questions des organisations syndicales.

#### DECLARATION LIMINAIRE

---

Amiral, Mesdames, Messieurs

L'UNSA Défense est heureuse que nous nous retrouvions en présentiel même si la jauge sanitaire nous contraint à être moins nombreux.

Que dire !

Nous allons commencer par la place qu'occupe le personnel civil au sein de la Marine et l'instruction du 6 mai 2021. Nous sommes passés du ministère de la Défense à celui des Armées. La différence est grande sans avoir besoin de donner plus d'explications sur la considération qui peut nous être donnée.

L'armée de terre a la DRHAT, direction des ressources humaines de l'armée de terre





L'armée de l'air a la DRHAA, direction des ressources humaines de l'armée de l'air.  
La Marine a la DPMM, direction du personnel militaire de la Marine, quelquefois c'est DPMM/PC pourquoi la Marine se distingue-t-elle des deux autres armées et pourquoi pas tout simplement s'appeler DRHM, direction des ressources humaines de la Marine ?  
Votre personnel civil au sein de la Marine est profondément attaché à l'institution mais se sent souvent isolé, en commençant par le bureau parisien qui nous gère qui ne connaît dans son appellation que le personnel militaire.

Malgré une période très anxiogène et plus que particulière, tout a continué comme si de rien n'était.

L'UNSA Défense n'est pas contre le changement mais à bon escient, pas à marche forcée, envers et contre tout. Comme si le COVID n'était qu'une élucubration de l'esprit, la machine à broyer les agents et les services est toujours d'actualité et sème une désorganisation totale.

Après la marge frictionnelle, les restructurations ou réorganisations vont toujours bon train générant un grand nombre d'AMR qui déstabilise à tous les niveaux de notre ministère, sans oublier la Marine elle-même qui n'étant pas isolée des autres employeurs du ministère le subit soit directement, soit indirectement.

Si le but est de démoraliser un peu plus, démembrer les services, c'est sans conteste réussi. Comment dans ces conditions pouvoir accomplir son travail, ne pas accumuler les retards avec en plus, bien sûr une impossibilité de mettre en place de façon optimum le télétravail par manque de moyens?

De plus, sous couvert des lignes directrices de gestion (LDG), un projet d'arrêté liste sept postes de catégorie A à durée limitée pour la Marine ! Quels critères ont été retenus pour définir ces postes ? Il est facile de mettre un nom derrière certains postes, ce qui laisse l'UNSA Défense plus que perplexe quant au choix. Pourquoi les élus CTR Marine, n'ont-ils pas été consultés sur ce projet d'arrêté ?

Le statut du personnel ouvrier, en travaux depuis 2016, est à nouveau en travaux de modernisation ! Pour se faire, de nombreux groupes de travail sont et seront menés sous l'œil d'experts métier. Pour la Marine, quels experts ou formations d'emploi ont été sollicités dans ces groupes de travail ? Tout comme pour la liste des postes à durée limitée, les élus CTR n'ont pas été consultés.

Merci de votre attention.

---

## MOT D'INTRODUCTION DU DPMM

Le DPMM rappelle que la Marine se prépare à d'éventuelles confrontations armées. En effet, lors de son MERCATOR 2021, le CEMM a indiqué que le combat se combinerait dans trois grands espaces, le cyberspace, l'espace et le maritime et serait quelquefois sur ces trois axes à la fois. Les personnels civils répondent ainsi aux défis accrus auxquels fait face une « marine de haute intensité » et au





renouvellement de ses capacités opérationnelles (frégates de combat, patrouilleurs océaniques et outre-mer ...). Un porte-avions Nouvelle Génération verra le jour en 2036.

Un nouveau défi RH accompagne cette montée en puissance des capacités opérationnelles avec des plans de recrutement en augmentation. La Marine a su globalement protéger ses agents. Les missions et emplois ont été sauvegardés.

Pour le DPMM, le bilan est plutôt élogieux.

### 1. Approbation du compte-rendu du CTRM du 3 décembre 2020

Approbation à l'unanimité

### 2. Point sur la COVID 19 et télétravail :

En mai 2021, 12% de personnels civils étaient en télétravail répartis comme suit :

	% Télétravail	% ASA	% Présentiel
Toulon	10	4	86
Brest	14,4	1,9	83,7
Cherbourg	11	3	86
Comar Paris	35	7,5	57,5
Administration centrale	12	9	79

Le télétravail pérenne était de 20 personnels en 2019, 53 en 2020, 84 en 2021. Le faible pourcentage d'agents en télétravail est justifié par l'administration par le fait que le ministère des Armées a besoin de continuité de service...

[L'UNSA Défense vous laisse analyser ces chiffres et le faible taux de personnels en télétravail. Y a-t-il besoin de commentaires ?](#)

### 3. Point Organisation Centrale du MINARM (OCM) :

63 postes concernés dont 26 à Tours et 37 à Toulon. Les points principaux :

- Même poste
- Même lieu géographique
- Prise en compte au niveau des avancements : 2022 : au niveau de l'Administration Centrale ; 2023 : au niveau des ATE CECMED et CECLANT.
- Transfert en GA Paye 2022 : CMG RENNES pour les personnels de TOURS, CMG TOULON pour ceux de TOULON.

[L'UNSA Défense suit ce dossier de très près.](#)

### 4. Point de situation « Effectifs

2698 personnels en 2020, 2688 en 2021. Le suivi du REO en Organisation est problématique.

[L'UNSA Défense regrette le fort pourcentage de départ des personnels à statut ouvrier et surtout leur non-remplacement.](#)





## 5. Apprentis

Le taux de réussite des apprentis préparés à l'examen est de 99% à Toulon et 98% à Brest. La Marine est victime de son succès. En 2021 le nombre d'apprentis prévus est de 150.

## 6. Point « Gestion »

- CIA : maintenu en 2021 malgré une baisse du budget, mais moins d'agents concernés. 1905 agents présents au 31.12.2020 plus tous ceux justifiant d'une journée de présence entre le 1.01 et le 31.12 2020.

Crédits 2021 : MARINE : 1 963 950 €

- Avancements

L'UNSA Défense regrette le taux plus que faible des avancements.

## 7 Questions des organisations syndicales

De nombreuses questions ont été posées sur lesquelles nous ne pouvons pas revenir de manière exhaustive dans ce document. Au vu de leur grand nombre, l'UNSA Défense vous invite à prendre contact avec les élus si vous avez besoin de précisions.

Les thèmes principaux évoqués ont porté sur des sujets RH tels que les effectifs, les carrières, les LDF avancement, la réduction du nombre de spécialités pour le recrutement des TSEF, la requalification de C en B, les perspectives du télétravail dans la marine en mode nominal, l'amiante, les travaux insalubres, ...

Ont aussi été abordés la réorganisation de certains secteurs du Celaé de Lanveoc, la position de l'EMM sur l'accueil à la BN de Brest des navires à fort tonnage, la stratégie pour assurer le bon fonctionnement de la logistique avec les SLM de Brest et Toulon, l'audit Gestion de produits à la sous-direction logistique du SSF, le point sur le projet « PHENICS », le déploiement du WMS au SLM, l'obtention d'un point complet sur les écoles, les RPS au Pool secourisme PEM St Mandrier et un point sur le CEPA/10S - Présentation de cette entité, évoluera-t-elle et si c'est le cas comment ?

## CONCLUSION :

Ce CTR en présentiel a été très dense. Il a été l'occasion d'un véritable échange et de souligner les divergences de points de vue.

L'UNSA Défense espère que le prochain CTR se fera dans les mêmes conditions.

## Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus CTR :

**Martine AUTUORO, Sophie PENCHENAT, Valérie NOBILI, Jean-François ARNAU, Cécilia GAUTIER-KRIEGER, Pierre-Emmanuel PORTE. Et/ou tous vos interlocuteurs et délégués locaux**

